

Département des Pyrénées-Atlantiques

DE LA COMMUNE DE MONTARDON

NOMBRE DE MEMBRES

afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	19
Date de convocation 23 mars 2023		

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 064-216403998-20230414-MON2023_08-DE



Présents : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, N. DRAESCHER, F. GOMMY, A. POUBLAN, S. BAUDY, V. BERGES, T. BEUGNIES, F. COUDURE, F. SUBIAS, M. TIRCAZES, J. POUBLAN,

Absents excusés : C. BOISSIERE (procuration à S. BONNASSIOLLE), M.H BEAUSSIER (procuration à J. POUBLAN), H. IRIGOIN-BERNADET (procuration à C. HIALE GUILHAMOU), F. FERNANDES (procuration à A. POUBLAN), S. DAUBE (procuration à T. BEUGNIES), S. PIZEL (procuration à F. COUDURE),

N°2023/08

Vincent Berges a été élu secrétaire de séance.

CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE PERMANENT

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, Le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'agent technique, à temps complet (35h par semaine). Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C.

Le tableau des emplois sera complété comme suit :

Emploi	Grades associés	Catégorie hiérarchique	Effectif budgétaire	Temps hebdomadaire moyen de travail
Agent technique	Adjoint technique Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	35 h

Cette mesure prendrait effet à compter du 1^{er} juin 2023.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de créer un poste d'agent technique à temps complet (35h par semaine).

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Fait et délibéré en séance.

Le Maire

Copie certifiée conforme

Stéphane BONNASSIOLLE.

